

Le 19 août 2016

Louise Tremblay
Ligne directe : 514.871.5476
ltremblay@millerthomson.com

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria - Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Demande ré-amendée de Gazifère Inc. pour la fermeture réglementaire de ses livres pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, demande de fixation du taux de rendement sur l'avoir de l'actionnaire pour l'année témoin 2018, demande d'approbation de son plan d'approvisionnement et demande de modification des tarifs de Gazifère Inc. à compter du 1^{er} janvier 2017.
Dossier de la Régie : R-3969-2016 (Phase 2)
Notre dossier : 111216.0086

Chère consœur,

Dans le cadre du dossier mentionné en titre, la présente a pour but d'informer la Régie que Gazifère ne sera pas en mesure de déposer la preuve relative à la phase 2 dans le délai prescrit, soit avant le 1^{er} septembre 2016.

En effet, notre cliente nous informe que le processus de préparation de la preuve a été retardé pour diverses raisons, dont la charge de travail associée au traitement d'autres dossiers réglementaires ainsi que les efforts déployés pour intégrer les éléments découlant de la décision D-2016-092 rendue à l'égard de la phase 4 du dossier tarifaire 2016.

Gazifère prévoit être en mesure de déposer sa preuve vers la mi-septembre 2016 et nous prie d'informer la Régie qu'elle déploie tous les efforts requis pour procéder au dépôt dans les meilleurs délais.

Veillez agréer, chère consoeur, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

MILLER THOMSON S.E.N.C.R.L.

Louise Tremblay
LT/lid

c.c. (par courriel)

Me Steve Cadrin (procureur de l'ACEFO)
Me Guy Sarault (procureur de l'ACIG)
Me Pierre-Olivier Charlebois (procureur de la
FCEI)

Me Geneviève Paquet (procureur du GRAME)
Me Dominique Neuman (procureur de SÉ-
AQLPA)